

Fiche d'information sur l'isolement en vigueur en Saxe

valable à partir du 5 septembre 2022

Que faire lorsqu'une infection par le coronavirus SARS-CoV-2 est suspectée, lorsque le résultat du test est positif ou en tant que sujet-contact étroit ?

1. LORSQU'UNE INFECTION EST SOUPÇONNÉE

Votre autotest (non supervisé) était positif ou vous présentez des symptômes du COVID et avez fait un test PCR ?

- Vous devez rester à la maison (c'est-à-dire vous isoler). Vous ne pouvez quitter votre appartement ou votre logement que si vous allez chez le médecin ou faites un test PCR ou un test antigénique (chez un prestataire de soins) (test de confirmation). Dans certains cas, un test de confirmation peut être dispensé après un autotest positif (par exemple, arrêt de travail d'un médecin en raison du COVID-19). Ensuite, les mêmes règles d'isolement s'appliquent aux personnes suspectes qu'après un résultat positif au test.
- Après un autotest positif, vous devez vous faire tester – auprès d'un médecin si vous présentez des symptômes, sinon auprès d'un centre de dépistage.
- Si vous vivez avec d'autres personnes, évitez-les autant que possible.
- Veuillez informer votre employeur que vous soupçonnez d'être infecté.

Si le test PCR ou antigénique est négatif, la procédure d'isolement s'arrête aussitôt. Conservez le résultat négatif de votre test. Si le test PCR ou antigénique est positif, vous devrez rester en isolement (voir : 2. Résultat de test positif)

2. EN CAS DE RÉSULTAT DE TEST POSITIF

Votre test antigénique rapide ou votre test PCR était positif ?

- Si vous avez un test antigénique rapide positif, vous devrez quand même faire effectuer un test PCR.
- Vous devez rester à la maison (c'est-à-dire vous isoler) pendant au moins cinq jours. Vous pouvez utiliser le calculateur de quarantaine (voir le site Web de votre district ou de votre ville-arrondissement) pour calculer quand l'isolement prendra fin.
- Vous n'êtes autorisé à sortir que si vous devez vous rendre chez le médecin ou pour un dépistage.
- Si vous vivez avec d'autres personnes et avez également été en contact étroit au cours des deux derniers jours, vous devez immédiatement leur dire que vous êtes positif et qu'ils doivent faire attention (voir : 3. Sujets-contact).
- Informez également toutes les autres personnes avec lesquelles vous avez été en contact deux jours avant le test ou vos symptômes (voir : 3. Sujets-contact).
- Évitez la proximité avec les personnes de votre domicile afin de ne pas les contaminer.
- Avisez votre employeur ou, s'il y a lieu, l'école ou la garderie.
- Le résultat du test PCR ou antigénique sert de preuve de votre infection et de votre isolement. Veuillez conserver la preuve du test PCR. Celle-ci est nécessaire pour le certificat de rétablissement.
- Si vous n'avez aucun symptôme pendant 48 heures, vous pouvez arrêter votre isolement à partir du cinquième jour au plus tôt. Vous n'avez pas besoin de passer un test à la fin.
- Veuillez redoubler de prudence jusqu'au 10ème jour après le début de l'isolement : portez un masque lorsque vous êtes en présence d'autres personnes, réduisez vos contacts et ne croisez pas non plus de personnes âgées ou malades.
- Si vous vous sentez toujours malade ou avez des symptômes, vous devez continuer à vous isoler (max. jusqu'au 10ème jour). Si vous n'avez aucun symptôme pendant 48 heures, votre isolement prendra fin. La perte d'odorat ou de goût dure souvent longtemps et n'entre pas en compte ici.
- Toute personne qui travaille dans le domaine des soins infirmiers, des soins médicaux ou de l'aide à l'insertion a besoin d'un test négatif pour pouvoir à nouveau travailler. Ceci ne s'applique pas si la période d'isolement a duré au moins 10 jours.

3. EN CAS DE CONTACT ÉTROIT AVEC UNE PERSONNE TESTÉE POSITIVE (sujet-contact)

Vivez-vous avec quelqu'un ou avez-vous eu des contacts très proches avec quelqu'un qui a été testé positif ?

- Vous n'êtes **pas** obligé de rester à la maison (c'est-à-dire vous isoler).
- Tous les sujets-contact doivent redoubler de prudence pendant 10 jours après le test positif du membre du ménage ou le dernier contact. Ils doivent faire attention aux symptômes typiques, se tester le 3ème ou 4ème jour après le contact et rencontrer le moins de personnes possible tout en portant un masque. Veuillez également ne pas côtoyer de personnes âgées ou malades.
- Toute personne présentant des symptômes doit être testée immédiatement et est alors considérée comme suspecte (voir : 1. Sujets suspects).

Vous trouverez ici les centres de test et toutes les informations concernant le corona :
site Web de votre district ou de votre ville-arrondissement, www.coronavirus.sachsen.de

Votre aide est désormais très importante pour que nous puissions arrêter ensemble la pandémie.

Les présentes réglementations sont annoncées dans le décret général sur l'isolement des personnes suspectes et des personnes testées positives pour le coronavirus dans les districts ou les villes-arrondissements de l'Etat libre de Saxe – voir le portail Internet correspondant.